

La VAE : comment ça fonctionne ?

En pratique → La VAE, étape par étape

Accueil

Vous vous renseignez auprès du centre Cnam le plus proche de votre domicile ou vous remplissez une fiche de contact sur <http://vae.cnam.fr> puis « s'inscrire » : accès Div@

1

Recevabilité

Vous pourrez ensuite renseigner le livret de recevabilité de votre demande sur Div@. Le Cnam étudie la recevabilité de votre demande et émet un avis.

2

3

Accompagnement

Si vous obtenez un avis favorable, vous bénéficiez d'un accompagnement. Cette aide méthodologique est essentielle dans votre démarche, sera assurée par un conseiller agréé.e du Cnam. Il ou elle vous aidera à choisir la certification visée, à les décrire et à les valider. Vous pouvez bénéficier d'un financement conventionné entre vous, l'organisme fi

Rédacti

Jury

Le jury statue sur votre demande de validation, au vu de votre dossier et à l'issue d'un entretien. La décision de validation totale, partielle ou de refus de validation du jury vous est notifiée.

Vo
et le
cons
inform
de jury

5

6

En cas de
de va
peut vo

7

<https://ipst.cnam.fr/formations-a-la-carte/validation-des-acquis-vae-vap-ves-/la-vae-comment-ca-fonctionne--1045267.1>